FOLIE PHOTOVOLTAÏQUE DANS LES PYRÉNÉES ORIENTALES !

L’Indépendant publie le 16 mars dernier : Le préfet a publié le 14 février 2025 un arrêté recensant les zones d’accélération des énergies renouvelables proposées dans les Pyrénées-Orientales. En clair : les secteurs où 95 communes du département se disent prêtes à favoriser de nouveaux projets dans ce domaine. Le document, qui doit encore recueillir l’assentiment du Comité régional de l’énergie, évoque une superficie totale de 200 millions de mètres carrés, dont 150 millions pour le photovoltaïque (PV) en toiture ou au sol.

Bien évidemment, ces 150 millions de m² de PV seront pour l’essentiel sur des terrains jusque là agricoles… les toitures des habitations et les ombrières ne comptant que pour quelques centaines de milliers de m².

Tout ça pourquoi ? Parce que ceux qui nous gouvernent font appel à des experts qui sont tous noyautés par les décroissant antinucléaires et par les sociétés qui s’enrichissent dans les énergies renouvelables intermittentes que sont l’éolien et le photovoltaïque. Et comme la population rurale est aujourd’hui confrontée aux méfaits de l’éolien sur le cadre de vie et sur sa santé au voisinage des sites, elle y est tellement opposée que la nouvelle « pompe à fric » est désormais le PV.

Or, on a appris par le bilan électrique 2024 publié par RTE en février dernier, que le PV n’a produit que 4,4 % du total de la production d’électricité avec un facteur de charge de 11,4 % seulement. C’est comme si le PV ne produisait que 11,4% du temps soit même pas 1.000 heures par an ! En revanche, les sites PV sur terres agricoles sont enclos et définitivement inaccessibles aux promeneurs, 100 % du temps ! Et vus d’en haut, ces sites seront comme des miroirs ou des mirages (vision d’eau dans le désert !)

Alors je me suis demandé ce que ça représentait comparé à nos lacs naturels des PO !

J’ai trouvé sur Internet le nombre de nos lacs : soit 79 lacs (Carlit : 18 lacs, Cerdagne : 29 lacs, Haute vallée de l’Aude : 20 lacs et Haut Conflent 12 lacs)

La surface moyenne des lacs des Pyrénées serait de 16 ha, soit dans les PO 79 fois 16ha au total 1.300 ha environ.

Et bien nos 150 millions de m² de PV, soit 15.000 ha de panneaux, sur au moins 18.000 ha de sol agricole, c’est près de 14 fois la surface de la totalité de nos magnifiques lacs pyrénéens !

Conclusion : si on laisse passer la PPE3 de Panier Runacher on se condamne à voir s’installer une quantité colossale de PV qui détruira la beauté de nos paysages, remplaçant la vue de la nature par l’illusion d’étendues d’eau ou de miroirs tournés vers le ciel !

Et comme pour les éoliennes, le gigantisme des projets annoncés fera fuir le tourisme et la biodiversité. Pour une production ridicule dont on n’a nul besoin, on fermera des hectares, interdits à la randonnée, et cela pour des années !

On marche sur la tête !